



FNEC FP-FO

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - FORCE OUVRIERE

Section départementale de l'Isère

Le Ministre doit renoncer à présenter son projet de loi !

Tous au rassemblement, 14h00, mercredi 23 janvier 2013 au Rectorat.

Une délégation FO et SNUipp-FSU sera reçue à 14h30

Le ministre présente son projet de loi d'orientation et de refondation de l'école au conseil des ministres le 23 janvier 2013. Le ministre doit y renoncer :

☐ **le 8 janvier**, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) a rejeté le texte du ministre imposant aux professeurs des écoles une demi-journée de travail supplémentaire.

☐ **le 8 janvier**, le CNESER (enseignement supérieur) a rejeté en présence de V. Peillon et de G. Fioraso, la loi sur la refondation de l'école.

☐ **le 11 janvier**, le Comité Technique Ministériel (CTM) a rejeté le décret sur les rythmes scolaires : **FO, la CGT, la FSU, Sud ont voté contre.**

Le Ministre n'a pas une seule voix des organisations syndicales pour la mise en œuvre de sa loi :

Le projet de loi Peillon c'est :

→ La mise en place de l'école du socle de compétences dans les 1^{er} et 2nd degrés, avec possibilité d'affectation via les échanges de service : les professeurs du 2nd degré dans le 1^{er} degré et vice-versa.

→ Le transfert de l'orientation scolaire et de la formation professionnelle aux régions, la fin des lycées professionnels et des professeurs de lycées professionnels.

→ La mise en place des ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'éducation) et la fin de l'enseignement disciplinaire prévue dans les masters enseignants.

Le projet de décret Peillon sur les rythmes scolaires, c'est :

→ L'allongement du temps de présence dans les écoles, des enseignants et des élèves, c'est l'introduction du travail des enseignants le mercredi après midi pour la tenue des animations pédagogiques, c'est la mise sous tutelle des enseignants auprès des municipalités à travers les projets éducatifs territoriaux.

FO s'est adressée à l'ensemble des fédérations de l'Éducation nationale.

En Isère,

→ **le SNUDI-FO a pris l'initiative d'un rassemblement au Rectorat le 23 janvier.**

→ **Le SNUIPP-FSU annonce qu'il s'associe à ce rassemblement.**

→ **Le SNETAA-FO sera présent, dans le cadre de son appel à la grève le 23 janvier pour défendre l'enseignement professionnel initial public et laïque, ses personnels, ses élèves et ses établissements, pour le retrait du projet de loi Peillon.**

→ **Le SNFOLC sera également présent.**

Vincent Peillon n'a aucun consensus pour sa loi !

FO propose à tous les personnels de se réunir dans leurs écoles, établissements, services, avec leurs organisations syndicales pour affirmer que **le ministre doit renoncer à présenter son projet de loi, son décret et répondre aux exigences des personnels qui demandent des postes et le maintien de toutes les classes.**

